

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle Tertiaire - ZI Chartreuse Guiers – 38380 ENTRE-DEUX-GUIERS

DÉLIBÉRATION N° 23_045

L'an deux mille vingt-trois, le 21 mars à 20h,

Le Conseil Communautaire, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion du Pôle tertiaire - Zone Industrielle Chartreuse-Guiers à Entre-deux-Guiers sous la présidence d'Anne LENFANT.

**OBJET : AFFECTATION RESULTATS
BUDGET ANNEXE SPANC 2022**

Date de la convocation : mercredi 15 mars 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 36

Présents : 24

Pouvoirs : 8

Votants : 32

Résultat des votes :

Pour : 32

Abstention : 0

Contre : 0

Présents les délégués avec voix délibérative :

Hervé BUTTARD (Corbel) ; Pierre BAFFERT, Birgitta RENAUDIN, Raphael MAISONNIER (Entre-deux-Guiers) ; Anne LENFANT, Suzy REY (Entremont-le-Vieux) ; Evelyne LABRUDE (La Bauche) ; Myriam CATTANEO, Bruno STASIAK, Pierre FAYARD (Les Echelles) ; Williams DUFOUR, Bruno GUIOL, Marie José SEGUIN (Miribel les Echelles) ; Claude COUX, Eric L'HERITIER (Saint Christophe sur Guiers) ; Laurette BOTTA (Saint-Christophe la Grotte) ; Marylène GUIJARRO, Martine MACHON, Roger JOURNET (Saint Joseph de Rivière) ; Christiane BROTTO SIMON (Saint-Franc) ; Stéphane GUSMEROLI, Cécile LASIO (Saint-Pierre-de-Chartreuse) ; Jean Claude SARTER, Véronique MOREL, Céline BOURSIER, Bertrand PICHON-MARTIN, Cédric MOREL, Jean-Paul SIRAND PUGNET, Nathalie HENNER, Mathias LAVOLÉ (Saint-Laurent du Pont) ; Christine SOURIS (Saint Pierre de Genebroz) ; Murielle GIRAUD (Saint-Jean de Couz) ; Denis BLANQUET, Maryline ZANNA (Saint-Thibaud de Couz) ; Wilfried TISSOT (Saint Pierre d'Entremont 73), Pascal SERVAIS (Saint Pierre d'Entremont 38)

Pouvoirs : Mathias LAVOLÉ à Bertrand PICHON-MARTIN, Christine SOURIS à Christiane BROTTO SIMON, Nathalie HENNER à Jean Paul SIRAND PUGNET, Denis BLANQUET à Maryline ZANNA, Cécile LASIO à Stéphane GUSMEROLI, Cédric MOREL à Evelyne LABRUDE, Williams DUFOUR à Marie-José SEGUIN, Pierre FAYARD à Myriam CATTANEO, Roger JOURNET à Marylène GUIJARRO,

Après avoir voté le compte administratif, il convient de rappeler que le compte administratif présente :

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - BUDGET ANNEXE SPANC

	REALISATIONS DE L'EXERCICE	DEPENSES	RECETTES	
	SECTION D'EXPLOITATION	123 692.29 €	119 187.16 €	-4 505.13 €
	SECTION INVESTISSEMENT	0.00 €	898.16 €	898.16 €
REPORTS	Report en section d'exploitation	0.00 €	41 283.20 €	41 283.20 €
	Report en section d'investissement	0.00 €	4 871.26 €	4 871.26 €
	TOTAL (REALISATIONS + REPORTS)	123 692.29 €	166 239.78 €	42 547.49 €
	RESTES A REALISER	0.00 €	0.00 €	0.00 €
RESULTAT	SECTION FONCTIONNEMENT	123 692.29 €	160 470.36 €	36 778.07 €
	SECTION D'INVESTISSEMENT	0.00 €	5 769.42 €	5 769.42 €
	TOTAL CUMULE	123 692.29 €	166 239.78 €	42 547.49 €
	EXCEDENT		42 547.49 €	

AFFECTATION DES RESULTATS

	CŒUR DE CHARTREUSE		BUDGET SPANC		
	REPORT RESULTAT 2021	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	RESTES A REALISER 2022	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
			Depenses		
INVESTISSEMENT	4 871.26 €	898.16 €	0.00 €	0.00 €	5 769.42 €
			Recettes		
EXPLOITATION	41 283.20 €	-4 505.13 €	0.00 €		36 778.07 €

Le conseil communautaire, après avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ

- DÉCIDE d'affecter les résultats comme suit :

articles		
1068-R1	affectation investissement	- €
0 01-R1	reprise résultat inv	5 769.42 €
0 02-RF	reprise exploitation	36 778.07 €

Envoyé en préfecture le 04/04/2023

Reçu en préfecture le 04/04/2023

Publié le collectivité

S²LO

La Présidente,

- CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au
- INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir de dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Présenté par le Tribunal administratif de Grenoble
ID : 038-200040111-20230404-23_045-BF

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme et exécutoire.

Publié, notifié et transmis en Préfecture
Le 27 mars 2023,

La Présidente,
Anne LENFANT

